

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 724

Artikel: Initiative sur les banques : le texte et le matraquage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment contraignantes! Dans ces conditions, Victor Ruffy ne pouvait que revenir à la charge. Ce fut fait à la fin de la dernière session des Chambres. Un diagnostic qui est familier des lecteurs de «Domaine Public». Citons toujours: ... Selon des experts digne de foi, le lac Léman, le plus grand lac d'Europe occidentale, va mourir d'asphyxie par eutrophisation dans quelques années. Si nous n'arrivons pas aujourd'hui à réduire les quantités de phosphates qui se déversent dans ses eaux, nous ne pourrons pas le sauver car sa charge admissible en phosphates est de 400 tonnes alors qu'aujourd'hui, il s'y déverse plus de mille tonnes par année. L'eutrophisation totale est amorcée et on peut dire que, d'ici deux ou trois ans, le lac Léman pourrait mourir.

Devant cette menace, les moyens de lutte sont très peu nombreux. Outre la suppression des phosphates dans les produits de lessive, que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années, la seule mesure qui pourrait encore nous procurer quelque espoir réside dans une généralisation rapide et systématique des systèmes séparatifs.

Les autorités communales sont désormais dans une

situation des plus délicates, à supposer qu'elles veuillent prendre au sérieux les rapports scientifiques, car elles doivent dans de brefs délais recueillir les sommes élevées qui leur permettront de relever un des défis écologiques les plus inquiétants. Devant le caractère impopulaire de ces coûteux programmes, il faut que les différents niveaux institutionnels concernés par la politique de la protection des eaux coordonnent leurs efforts et donnent la priorité à des interventions qui se révèlent les plus efficaces, peut-être les seules en réalité capables de stopper une dégradation progressive. C'est la raison pour laquelle j'invite le Conseil fédéral à revoir sa position. Voir les lacs de la Suisse mourir après quinze ans d'efforts et un investissement de 20 milliards, c'est admettre le fiasco.

Une fois de plus au pied du mur, le conseiller fédéral Egli se dérobait encore, confirmant en quelque sorte sa volonté de continuer à subventionner — en gardant son appui aux réseaux dits unitaires — la mort du Léman. On en est là.

La balle est dans le camp de l'administration qui devra faire la preuve des mérites du système d'égouts unitaire. Mais le Léman attendra-t-il?

rappel du contenu des propositions qui seront soumises au peuple:

- obligation pour les banques de renseigner les autorités fiscales et pénales;
- publicité du bilan et des participations;
- limitation de l'imbrication entre banques et entreprises;
- création d'une assurance pour les déposants.

C'est tout. Le surplus n'est que phantasmes. Pour effrayer le citoyen. Phantasmes que les banques peuvent se payer grâce à un budget publicitaire de plusieurs millions.

PHANTASMES EN VRAC (publicités bancaires)

L'initiative du PS contre les banques:

Des lois étrangères appliquées en Suisse?

La fin des assainissements?

Une agression contre la place financière suisse.

On en veut à votre vie privée.

Du sable dans les engrenages de l'économie suisse.

INITIATIVE SUR LES BANQUES

Le texte et le matraquage

L'initiative socialiste «contre l'abus du secret bancaire et contre la puissance des banques» vient donc en votation populaire le 20 mai 1984. Si jusqu'à présent, le Parti socialiste suisse a été plus préoccupé par son nombril et ses querelles intestines que par la promotion de son initiative, les banques, elles, n'ont pas perdu de temps.

Les socialistes se contentent d'un sprint final, mais dans cette course, ils risquent bien d'être le lièvre de la fable. Les banques de leur côté ont entamé une véritable course de fond.

Tout d'abord, peaufinage de leur image de marque, ébranlée, entre autres, par le scandale de

Chiasso. Une campagne systématique qui dure depuis des années. Objectif: faire passer dans l'opinion l'équation, banques = prospérité.

Deuxième temps, qui a démarré liste il y a plusieurs mois: pilonnage de l'initiative identifiée au chômage, à l'appauvrissement de la Suisse et au bouleversement du système économique et social. Paroxysme atteint dans le dernier numéro d'*«Entreprise romande»*, l'hebdomadaire des syndicats patronaux genevois: l'initiative est un produit de l'idéologie communiste!

Bref, un matraquage tel que le texte lui-même de l'initiative a complètement disparu, au profit du mythe distillé à haute dose par les banques.

A laisser ainsi le terrain à ses adversaires, on prend le risque de ne plus pouvoir faire passer le message. Donc, en guise d'ouverture de la campagne, un